

Le Service social de l'Assurance Maladie est présent dans votre région pour accompagner les personnes fragilisées par leur état de santé.

Contacts partenaires

Service Social Départemental

04 - Alpes-de-Haute-Provence - Denise BALCERZAK - denise.balcerzak@carsat-sudest.fr

05 - Hautes-Alpes - Joëlle BIGEON - joelle.bigeon@carsat-sudest.fr

06 - Alpes-Maritimes - Françoise BRAIZAT - francoise.braizat@carsat-sudest.fr

13 - Bouches-du-Rhône

Aix - Myriam VERNIS - myriam.vernis@carsat-sudest.fr

Châteauneuf-les-Martigues - Sophie PHAM VAN - sophie.pham-van@carsat-sudest.fr

Marseille - Nadine GIRARD - nadine.girard@carsat-sudest.fr

2A - Corse du Sud - Claude POGGIONOVO - claude.poggionovo@carsat-sudest.fr

2B - Haute-Corse - Pierre-Jean SUSINI - pierre-jean.susini@carsat-sudest.fr

83 - Var - Christine ROUSSEAU - christine.rousseau@carsat-sudest.fr

84 - Vaucluse - Muriel ROUPRICH - muriel.rouprich@carsat-sudest.fr

Service Social Régional

Responsable - Pascale GOUILLART - pascale.gouillart@carsat-sudest.fr

Adjointe - Alice LAVANDERA - alice.lavandera@carsat-sudest.fr

Cadre Expert Social - Christine BEAUREPAIRE - christine.beaurepaire@carsat-sudest.fr

L'équipe régionale du service social est domiciliée au siège de la Carsat Sud-Est
35, rue George - 13386 Marseille Cedex 20

3646

**Service 0,06 € / min
+ prix appel**

Abonnez-vous à notre newsletter «Carsat'info partenaires», sur la page d'accueil de www.carsat-sudest.fr



Ref : SSR 142_2017 - Réalisation : Carsat Sud-Est - Crédit photos : Contextes, Armand Guyader, Istock

LE SERVICE SOCIAL DE L'ASSURANCE MALADIE
À VOS CÔTÉS POUR ACCOMPAGNER
LES ASSURÉS EN DIFFICULTÉS

Le service social de l'Assurance Maladie accompagne les assurés dont l'état de santé affecte leur vie quotidienne ou professionnelle.

Il les informe, les conseille pour leurs démarches et les aide à trouver des solutions adaptées.

Les grandes missions du service social

- ▶ Faciliter l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
- ▶ Prévenir la désinsertion professionnelle des assurés malades ou handicapés.
- ▶ Préserver l'autonomie des assurés malades, handicapés ou âgés.

Plus concrètement...

Le service social accompagne des assurés confrontés à des problématiques complexes et variées, qui :

- ▶ rencontrent des difficultés en raison de leur état de santé (ex : reprise de l'activité professionnelle, passage en invalidité)
- ▶ sont en arrêt de travail supérieur à trois mois
- ▶ souhaitent préparer leur retour à domicile après une hospitalisation
- ▶ risquent de perdre leur autonomie
- ▶ sont en situation de fragilité au moment du passage à la retraite
- ▶ sont âgés de moins de 25 ans et en difficultés pour accéder au système de santé
- ▶ ont besoin de conseils sur des thèmes de prévention pour mieux gérer leur santé

Près de **1 800**
assistants sociaux

Près de **600 000**
personnes accompagnées



Des professionnels expérimentés

L'assistant(e) social(e) est titulaire d'un diplôme d'État.

- ▶ Il est tenu au secret professionnel.
- ▶ Il évalue la situation de chaque assuré(e) et l'accompagne tout au long de son parcours.
- ▶ Il reçoit l'assuré lors de réunions collectives ou d'entretiens individuels.
- ▶ Il est spécialisé en santé, connaît les droits et les démarches propres à l'Assurance Maladie.



Si l'assuré ne peut pas se déplacer, l'assistant(e) social(e) peut se rendre à son domicile.

La force d'un réseau

- ▶ Près de 1 800 assistants sociaux travaillent au sein de l'Assurance Maladie.
- ▶ En 2016, ils ont accompagné près de 600 000 personnes.
- ▶ Le service social travaille en étroite collaboration avec les services administratifs et médicaux de l'Assurance Maladie et avec les services de l'Assurance Retraite.
- ▶ Le service social de l'Assurance Maladie est présent sur tout le territoire avec plus de 1 750 points d'accueil.

Des partenariats efficaces

Le service social développe de nombreux partenariats : centres d'examen de santé, l'assurance retraite, associations d'insertion et/ou caritatives, missions locales, établissements de soins, associations de patients, partenaires du retour à l'emploi, professionnels de santé, Conseils départementaux, CCAS.

